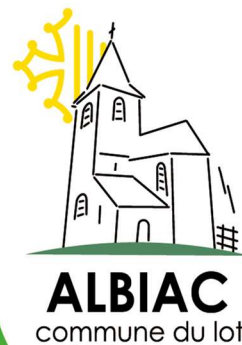


L'écho d'albiac



N° 32 Juillet 2024

SOMMAIRE



La Châtaigneraie : une aire de pique-nique nouvellement aménagée

Page 1

- Le mot du Maire

Page 2

- La vie du village

Page 3

- La vie du village (suite)

Page 4

- Brèves albiacoises
- Albiac en fête
- A vos agendas

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

En démarrant cet édito, nos pensées se tournent vers la famille Rossignol qui vient de perdre un être cher. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser nos plus sincères condoléances ainsi que notre profonde sympathie à Jean-Pierre, ses filles Florence et Nathalie ainsi qu'à ses quatre petites-filles. Nous garderons longtemps le souvenir d'une dame extrêmement digne en toutes circonstances, qui nous accueillait chez elle le visage toujours souriant, ce sourire qu'elle a conservé jusqu'à ses dernières heures. Le courage était aussi une de ses grandes qualités. Au revoir Marie-Louise.

Cette année, les rayons du soleil se sont montrés tardifs et commencent tout doucement à réchauffer notre vie quotidienne, après un printemps pluvieux mais cependant bénéfique pour notre nature.

Les turbulences politiques actuelles ne doivent pas nous détourner de nos objectifs locaux et en 2024, nos priorités restent la préservation et l'embellissement de notre village : Pour cela nous avons recruté un agent technique à raison de 8 heures par semaine et avons fait l'investissement d'un certain nombre de matériels afin qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions et en toute autonomie. Comme vous le savez, depuis plusieurs années, nous faisons appel à un prestataire qui intervenait une dizaine de fois dans l'année. Le travail hebdomadaire fourni par notre agent communal permet de maintenir le village propre et entretenu tout au long de l'année.

La maîtrise de notre consommation énergétique reste également une priorité. L'ensemble de notre éclairage public est doté depuis quelques années d'ampoules LED et le projet de rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes et de deux logements communaux, qui s'inscrit dans cette même dynamique, progresse puisque le maître d'œuvre qui sera en charge de la réalisation des travaux, a été désigné il y a quelques semaines. Enfin, l'aménagement de notre territoire est essentiel. Ce travail que nous avons commencé il y a une dizaine d'années par la création de notre document d'urbanisme, la carte communale, se poursuit avec le PLUI.

L'été est aussi synonyme du bien-vivre ensemble et des festivités. Cinéma en plein air et soirées guinguette sont au programme durant ces deux mois. Vous pouvez compter sur vos élus du Conseil Municipal pour défendre notre village et ses valeurs en votre nom.

Le Maire

LA VIE DU VILLAGE

▪ Rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes et logements communaux

Le planning relatif aux futurs travaux de rénovation de la salle des fêtes et de deux logements suit son cours. C'est ainsi que qu'au mois d'avril, l'architecte Lolita Fabroulet dont le cabinet se situe au Vigan a été choisie pour suivre ces travaux. Elle sera assistée du cabinet IES dans sa mission.

Le calendrier prévisionnel retenu se ferait comme suit si nous rencontrons pas de problèmes particuliers : :

- Juillet/Septembre : Préparation de l'avant-projet sommaire par l'architecte
- Octobre/novembre : Demande de subventions auprès de l'Etat, Région et Département ;
- Janvier/février/Mars : choix des entreprises
- 2^{ème} semestre 2025 : début des travaux

La rénovation énergétique du bâtiment se faisant par l'extérieur, la commune s'est engagée auprès des propriétaires de la parcelle jouxtant la façade ouest du bâtiment pour régulariser l'emprise au sol (environ 1,50 m²). Cette régularisation s'effectuera une fois l'avant-projet sommaire concrétisé, cette phase permettant de recueillir tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un bornage par un géomètre ainsi que l'établissement d'un acte notarié.

▪ Aménagement de l'aire de pique-nique « la châtaigneraie »

Ainsi que nous vous l'avions annoncé depuis plusieurs mois, la commune vient de terminer l'aménagement de sa deuxième aire de pique-nique (en plus de celle du Théron). C'est donc plus 2 000 m² d'espace vert clôturé que nous avons dotés d'un barbecue, de bancs, d'un compteur EDF pour les éclairages nocturnes et autres utilisations d'appareils électriques, d'un terrain de pétanque. L'année prochaine, la commune fera l'acquisition de tables de pique-nique supplémentaires.

Cette aire verdoyante et pleine de fraîcheur a été aménagée pour l'ensemble des administrés du village. N'hésitez pas à y venir en famille et entre amis. Le compteur électrique est accessible avec une clé. Par conséquent, si vous avez besoin d'électricité, n'hésitez pas à joindre les élus qui vous y donneront l'accès.

Notre seule exigence est que l'endroit reste propre après son utilisation.

Dès cet été, 2 soirées guinguette y seront organisées par le Comité des Fêtes (19 juillet et 16 août) . Ce sera pour nous l'occasion de tester si l'aire est suffisamment bien aménagée. Quelques photos de l'aire :



Entrée de la châtaigneraie



Banc en pierre



Barbecue



Piste de danse et terrain de pétanque

▪ Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le mardi 25 juin 2024, le conseil communautaire a voté l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme. Le conseil municipal d'Albiac, après avoir participé à plusieurs réunions et ateliers, a donné un avis favorable au projet.

Nous rappelons ci-après, les grandes orientations du PLUi :

Axe 1 : Préserver et valoriser la ruralité du Grand Figeac, garante de sa diversité, de son identité et de son attractivité,

Axe 2 : Favoriser l'adaptation du territoire et contribuer à l'atténuation du changement climatique

Axe 3 : Organiser un développement structuré du territoire et une stratégie d'accueil s'appuyant sur les différents bassins de vie et les atouts et complémentarités des communes

Axe 4 : Poursuivre et accompagner le développement d'une économie plurielle et innovante et maintenir ainsi la dynamique de création d'emplois.

Dans les prochaines semaines, auront lieu les enquêtes publiques dans chaque commune et tout administré pourra consulter le PLUi et faire part de ses remarques et observations.

▪ Inauguration des travaux d'Albiac

Le 19 avril dernier, en présence de Mme Vialle, Sous-Préfète de Figeac, de Raphaël Daubet, sénateur du Lot, de M. Serge Rigal Président du Département du Lot, a eu l'inauguration des travaux que la commune a entrepris ces deux dernières années, à savoir, la restauration de la coupole de l'église Saint Pierre, la rénovation de la toiture du presbytère et enfin la création d'un local technique.



La visite a commencé dans l'église, où l'ensemble des visiteurs a pu admirer en musique la coupole restaurée de l'église. L'entreprise Malbrel s'est inspirée des ph pour la réaliser à l'identique. Marylène Harang a cité et remercié tous les donateurs, le Conseil Départemental et le Crédit Agricole, sans oublier l'Association Albius Villa, qui ont permis de financer en partie les travaux. Puis l'ensemble des invités s'est dirigé vers le presbytère doté d'une nouvelle toiture, avant de se rendre vers le local technique.



Visite de la coupole de l'église



Inauguration du local technique



Subvention du Crédit Agricole

Les différentes personnalités présentes ont salué le dynamisme de la commune ainsi que sa transformation sous l'impulsion de la municipalité. Mme le Maire n'a pas manqué de souligner que d'autres projets sont dans les cartons pour lesquels la commune sollicitera l'aide de l'Etat, de la Région et du Département. La cérémonie s'est terminée par un apéritif déjeunatoire qui a duré fort tard dans l'après-midi.

BREVES ALBIACOISES

■ Bienvenus aux nouveaux arrivants

Nous sommes ravis d'accueillir deux nouveaux-nés :

Tom Fourgous et Melvin Thomas. Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents Mélanie, Brice, Flabvie et Alexandre.

Tout comme nous souhaitons aux nouveaux locataires des logements de la commune :

- Le presbytère : Juliette DELION et Valentin VERMESSEN
- La maison Aurélie : Lucie GUIZARD et Thibaut AURIAC

■ Déploiement du compostage partagé :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités et le Syded du Lot sont dans l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets à tous les habitants. Bien que le territoire soit précurseur et déjà impliqué dans une démarche de gestion de proximité des biodiversités depuis 2002, un nouveau cap est à franchir et les communes ont un rôle très important à jouer pour y arriver.

D'ici 2031, nous devons diminuer de plus d'un tiers nos ordures ménagères résiduelles pour atteindre 150 kg par habitant afin de respecter les objectifs nationaux et régionaux. Aujourd'hui, plus d'un quart de nos ordures ménagères résiduelles (bacs marrons/noirs) sont des biodéchets. Sur un territoire rural comme le nôtre, le compostage apparaît comme la solution la plus pertinente pour diminuer la part des déchets résiduels, maîtriser les coûts de collecte et de traitement, mais aussi réduire l'impact environnemental tout en générant un excellent amendement organique utilisable pour les espaces verts.

Un animateur du Syded nous accompagnera tout au long du projet de l'étude de faisabilité. Madame Marylène Harang, élue en charge de l'environnement, aura pour mission de suivre cette campagne et sa mise en œuvre dans la commune.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : www.albiac.fr.

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 32 – Juillet 2024

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directrice de la Publication et rédactrice : Marie Berthoumieu

Photothèque : Maryscal

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Albiac en fête

Le Comité des Fêtes a décidé, cette année, de changer sa formule festive. Elle organise, cet été, deux soirées guinguette dans la châtaigneraie (les 19 juillet et 16 août). Ces soirées seront animées par Phil Fasan.

D'autre part, le mercredi 24 juillet, la commune accompagnée par la Communauté des Communes du Grand Figeac, organisera une séance de cinéma en plein air sur la place de la Halle. Le film projeté sera « Astérix et Obélix et l'empire du milieu ».

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations estivales, moments propices aux retrouvailles entre voisins, familles et amis.



A VOS AGENDAS

- **Vendredi 16 août** : Soirée guinguette
- **Date à définir** : Représentation théâtrale dans la salle des fêtes
- **Samedi 8 décembre 2024** : Inauguration du village de Noël
- **Dimanche 15 décembre** : Noël des Enfants

1ERE EDITION SOIREE GINGUETTE EN IMAGES



